



CONSEIL  
D'ARCHITECTURE,  
D'URBANISME ET DE  
L'ENVIRONNEMENT  
DU NORD

# LA GESTION DIFFÉRENCIÉE : ORIGINE, INTÉRÊT ET DÉMARCHE

ERQUINGHEM -  
LYS LE 17  
SEPTEMBRE  
2024



# SOMMAIRE

Préambule – Le CAUE du Nord et la gestion différenciée

Un peu d'histoire – Origine de la gestion différenciée

Intérêt – Le pourquoi

Etapas de la démarche – Comment démarrer ?

Conclusion – Yes, we can ,... and so much more !



## PREAMBULE

En matière de gestion différenciée, le  
CAUE DU NORD N'EST PAS :

Un expert, un bureau d'études, un  
praticien, un organisme financeur,  
MAIS :

Peut à votre demande définir avec  
vous vos objectifs de gestion, vous  
mettre en relation avec des  
partenaires techniques, vous montrer  
des exemples adaptés à votre  
situation



## UN PEU D'HISTOIRE

### Origine de la gestion différenciée

30 ans à peine...

# L'après-guerre

Priorité à la reconstruction, au logement et au développement économique

Les espaces verts sont cependant présents.

La végétation est néanmoins souvent considérée comme un décor d'un espace qui doit être fonctionnel, architecturé, hygiéniste avec mobilier urbain et équipement de confort et de loisir.

**La gestion est horticole** avec son lot de matériel mécanique, la sélection de cultivars mais avec une relative uniformité végétale, l'utilisation de la chimie.

Repère : le label VVF est créé en 1959, label au départ touristique et qui se caractérise à l'époque par une abondance du fleurissement



Dunkerque, en 1963-64 (Archives municipales de Dunkerque)

# A partir des années 70

## Premières critiques du modèle horticole

Les scientifiques et les paysagistes sont les premiers à constater le manque d'écologie et de participation de la population dans les projets d'espaces verts.

Dans les pays du nord et de l'est de l'Europe (Allemagne, Suisse, Pays-Bas) et en Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada), les premières expériences de gestion plus proche de la nature selon un modèle scientifique débutent

Repère : Création des CAUE en 1977 en réaction à la mauvaise qualité des constructions de l'époque et à leur manque d'intégration dans leur environnement



# A partir des années 80

Premières expériences françaises

A l'initiative des techniciens, les villes de Rennes, Orléans et Paris testent de nouveaux modes de gestion.

A Orléans, paysages diversifiés construits selon les modèles liés à l'art des jardins et à la phytosociologie

A Rennes, conception de nouveaux morceaux de campagne urbaine porteurs de biodiversité

A Paris, mise en place de médiation pédagogique pour valoriser la friche urbaine.



## A partir des années 90

### Reconnaissance de la gestion différenciée

Avec la conférence de Rio en 1992, la notion de ville durable apparaît avec notamment le souci de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles

La diffusion des expériences est faite par l'organisation de colloques (Dijon, Rennes, Strasbourg)

Le terme de gestion différenciée apparaît pour la première fois au colloque de Rennes organisé par l'association des ingénieurs des villes de France en 1993 et officialisé à l'échelle européenne au colloque de Strasbourg en 1994





## Après 1995

La gestion différenciée s'enracine, se déploie et s'affine

Les approches se diversifient. A partir de cette époque, l'éventail des paysages urbains va des espaces de prestige jusqu'au parc de nature

Avec la réduction des moyens financiers des collectivités et l'augmentation des espaces verts à gérer, la gestion différenciée est perçue comme une solution.

Repère : Gilles Clément crée le « jardin en mouvement » en 1991





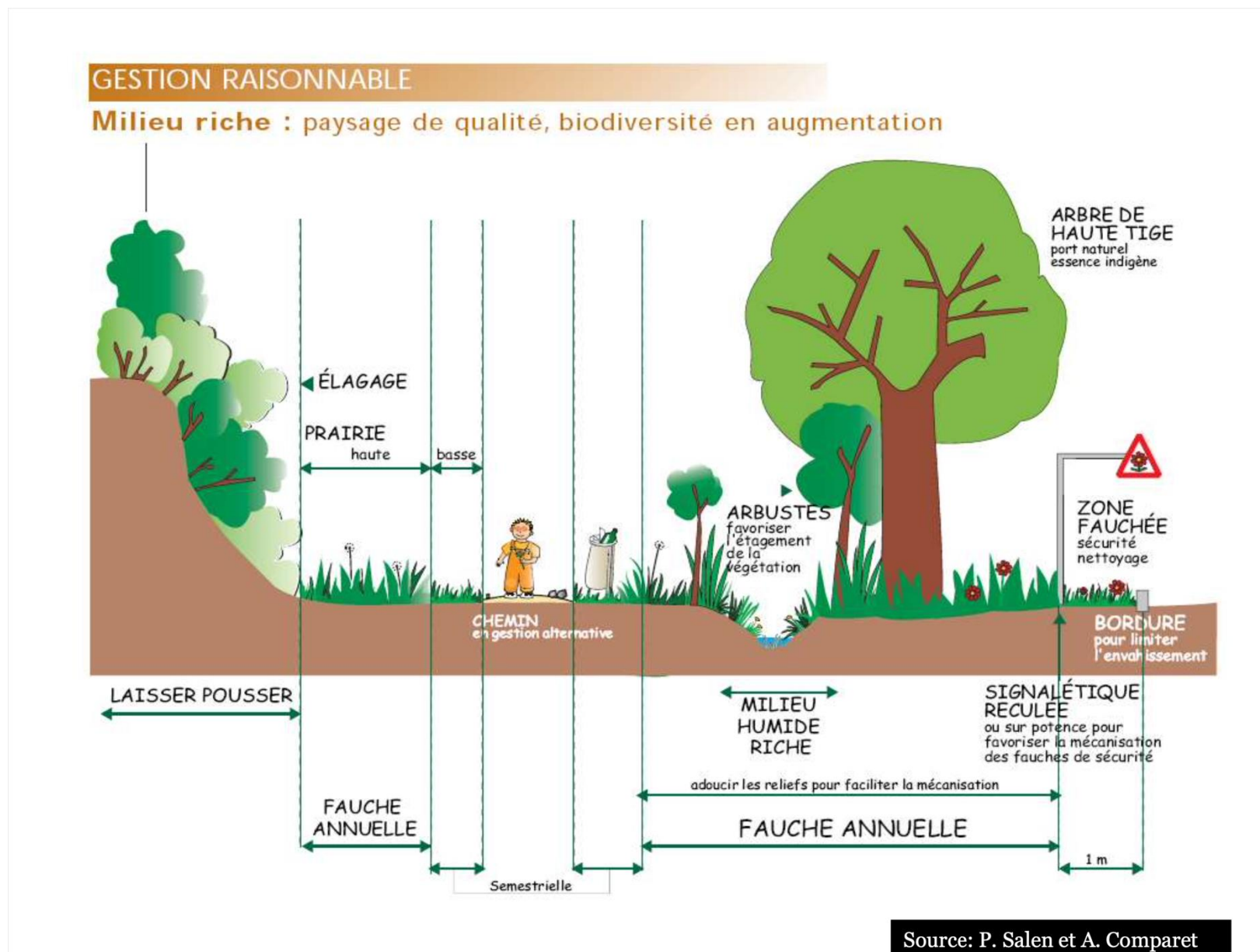
## LA GESTION DIFFERENCIEE

Intérêt

Région Wallonne

# Définition

La gestion différenciée est **une approche raisonnée de la gestion des espaces verts**. Plus en phase avec les aspirations actuelles, elle fait le pari d'une gestion plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité. Elle remet en question le tout horticole, sans toutefois le bannir. Le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté, tenant compte de son utilisation, sa situation... (site adalia.be)



Source: P. Salen et A. Comparet

# Gestion qui préserve la biodiversité

Vision écosystémique des espaces verts

Introduction de la gestion écologique :

Fauche plutôt que broyage (hauteur de coupe supérieure à 8 cm),

Respect des cycles naturels,

Valorisation de la friche,

Recherche d'appauvrissement des sols (pas d'engrais, ramassage des fûtes),

Ecopâturage (attention au chargement),

Maintien de zones refuges,

Ne pas intervenir partout en même temps,

Valorisation de la végétation spontanée et indigène (pollinisateurs par exemple),

...

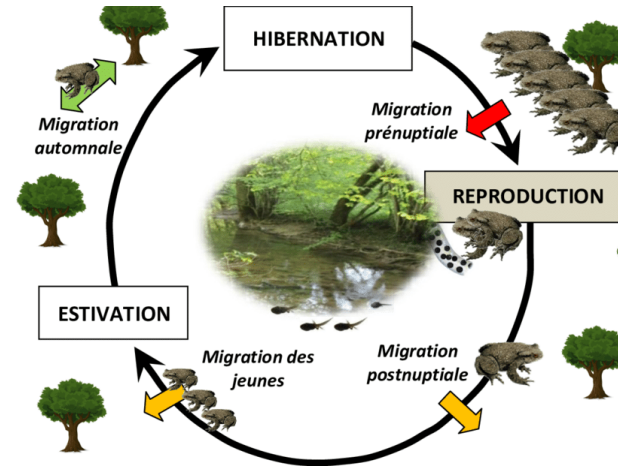


# Gestion qui préserve la biodiversité

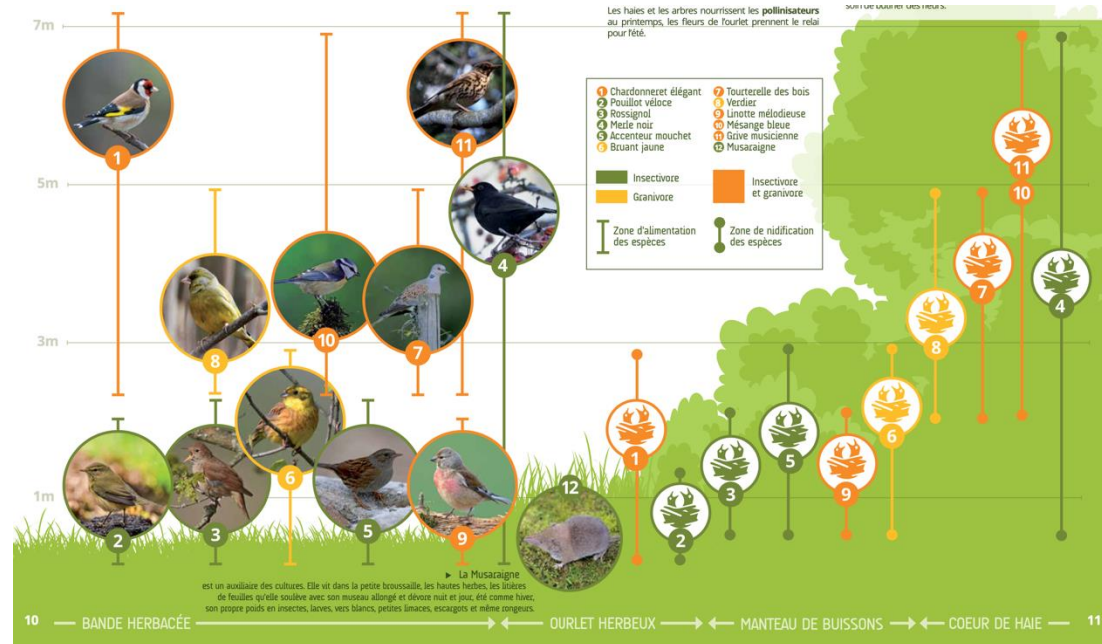
Vision écosystémique des espaces verts

Diversité et complémentarité des habitats avec prise en compte de la potentialité des milieux : diversité des sols, diversité hydrique, diversité des structures végétales (avant gazon et arbres), diversité des expositions, création d'habitats, ...

Démarche à l'opposé de l'uniformité et de la banalisation des espaces verts



David Beaune



Alsace nature

# Gestion qui préserve la biodiversité

Vision écosystémique des espaces verts

Démarche associée à la connaissance et à l'évaluation de la biodiversité : permet de se donner des objectifs atteignables, permet de communiquer



Chardonneret ZenAga de Pixabay



# Gestion qui préserve les ressources naturelles

Ou la recherche de sobriété...

Economie d'eau : en réduisant la part de gestion horticole, en choisissant une végétation adaptée aux conditions physiques du milieu

Economie d'énergie : en limitant les interventions d'entretien, voire en laissant pousser, en utilisant l'entretien par des animaux

Préservation des sols et des nappes : en favorisant le pouvoir absorbant des sols végétalisés, la gestion différenciée a participé à la réduction de l'utilisation des intrants jusqu'à la disparition totale des pesticides.

Principe de gestion intégrée : recyclage de la matière végétale : tronc, BRF, foin. On favorise la faune « utile » comme les auxiliaires de lutte contre les ravageurs, les oiseaux, hérissons, ...



# Gestion qui répond aux attentes et enjeux sociétaux

Les demandes sociétales évoluent. A chaque espace, une réponse de gestion adaptée

Diversification des loisirs et des pratiques urbaines, culturelles : espaces sportifs, canins, mobilité, cimetières, jardins partagés, ...

Densification urbaine : moins de place mais cadre de vie devant être amélioré

Recherche de lien social : ex : jardins partagés

Education à l'environnement des habitants





# Gestion qui répond aux attentes et enjeux sociétaux

Les demandes sociétales évoluent. A chaque espace, une réponse de gestion adaptée

Changement climatique : microforêts,  
noue, mares, ...

Pollution, santé, nuisances : Zéro  
phyto, nuisances sonores (tondeuse)

Gestion adaptée au contexte  
économique et culturel du territoire :

agricole (élevage), association  
(participation de bénévole, permis de  
végétaliser)

Réduction budgétaire des collectivités



# Gestion qui valorise l'identité des territoires

Elle évite la banalisation des paysages communaux

Valorisation du patrimoine naturel, historique, culturel, urbain, ...



# Gestion qui valorise le professionnalisme des agents

Valorisation du savoir-faire du jardinier

Plus de technicité : moins de systématisme, observation, connaissance de la flore et de la faune

Plus de polyvalence et d'autonomie : diversification des tâches du jardinier, pas seulement passer la tondeuse et le taille-haie !

Meilleure pour la santé (produits phyto, fumée de matériel), attention néanmoins à l'excès de binette !

Meilleure gestion du temps (moins de coups de bourre...)

Valorisation financière des compétences accrues

Mobilité professionnelle facilitée



# Gestion « économique »

Oui et non...

En moyenne, gestion plus extensive des espaces donc gain en temps et en argent surtout dans le cas d'augmentation des surfaces. A Rennes, multiplication par deux des espaces gérés avec le même nombre d'agents

Coût moindre en intrants

Outil de management, optimisation des moyens humains

Tonte : 0,42 à 0,90 euros/m<sup>2</sup>/an

Fauche : 0,07 à 0,20 euros/m<sup>2</sup>/ an  
(source : CAUE de l'Oise, 2022)

MAIS,

Agents qu'il faut davantage former, plus qualifiés donc mieux rémunérés

Matériel qui doit répondre aux différentes situations de gestion (par exemple, motofaucheuse, andaineuse, réciprocatrice,...)



Archives communales Dunkerque





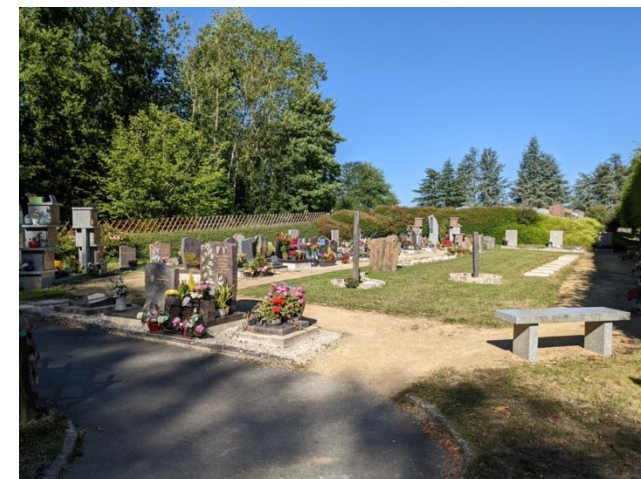
## ETAPES DE LA DEMARCHE

A adapter selon le contexte de la  
collectivité

# Repérer et diagnostiquer les espaces à gérer

Bien connaître son patrimoine et ses caractéristiques

Parcourir la commune et pour chaque espace public, indiquer sa surface, son usage (fonction, fréquentation), son rôle par rapport à l'identité locale, sa structure végétale (gazon, arbre, haie,...), sa gestion actuelle (temps, fréquence, matériel), sa biodiversité (approche spécifique et écosystémique), ses caractéristiques physiques (sol, ombrage), son contexte urbain (proximité d'équipement, d'éléments du patrimoine public ou privé), ses ambiances, ses contraintes (accessibilité, vandalisme,...) et ses potentialités. Il peut être intéressant d'y intégrer les espaces publics minéraux car ils pourraient devenir des espaces verts potentiels (désimperméabilisation des sols)



# Repérer les espaces sur carte

Permet d'avoir une vision globale de son patrimoine

Selon les moyens disponibles,  
carte plus ou moins précise  
(SIG, géoportail, cadastre, carte  
stabilotée, ...)

On peut les regrouper par  
typologie :

Parcs, jardins et squares,

Accompagnement de voies

Accompagnement de bâtiments  
publics

Terrains sportifs,

Espaces naturels, etc...



Méru

# Définir des codes de gestion et préciser leurs caractéristiques

Permet de se fixer des objectifs en matière d'image et de rendu souhaité

Travail partenarial entre élus et techniciens

A adapter selon le contexte communal

Ne pas dévaloriser un code vis-

à-vis d'un autre : utiliser le

terme d'ambiance plutôt que

qualité

Ne pas s'interdire de réaliser de

la gestion écologique en centre-

ville ou dans un parc de

« prestige »

DU TRÈS HORTICOLE :

palette végétale riche et fleurie, tonte fréquente, taille modérée et réfléchie, désherbage...

AU PLUS NATUREL :

flore naturelle de campagne, haies arbustives libres (haies bocagères) tontes espacées en prairie...



Niveau d'entretien

Gestion INTENSIVE

Gestion EXTENSIVE

	Code 1	Code 2	Code 3	Code 4	Code 5	Code 6
<b>Typologie du CAUE de la Vendée</b>	Espaces horticoles	Espaces jardinés	Espaces rustiques	Espaces naturels		Terrains de sports et cimetières
<b>Typologie de la Chapelle-Sur-Erdre (Loire-Atlantique)</b>	Espaces vert de prestige	Espace vert accompagnant les lieux publics d'importance	Espace vert traditionnel	Espace vert rustique	Espace naturel	Terrains de sport
<b>Typologie de Grande-Synthe (Nord)</b>	La gestion horticole	La gestion semi-naturelle	La gestion naturelle			
<b>Typologie URCPPIE de Picardie</b>	Jardinage très soigné	Jardinage +	Jardinage -	Jardinage naturel		Inclassables

CAUE de l'Oise



# Définir des codes de gestion et préciser leurs caractéristiques

Permet de se fixer des objectifs en matière d'image et rendu souhaité

Pour chaque code,  
indiquer selon la  
structure végétale et  
les thématiques  
d'action, les tâches  
d'entretien à effectuer,  
de quelle façon et leur  
fréquence

Gembloux

**Subdivision SEVEC - Classification des espaces et Code qualité - Entretien des espaces verts - Salubrité - Cimetières**

Classe	0	1	2	3	4	5	6
	Prestige temp.	Prestige	Horticole	Traditionnel	Paysager	Naturel	Cultivé / *
Type d'espace	Jardinière Fleurissement urbain	Espace à vocation horticole place publique et festivités locales	Espace vert horticole aires de sports - jeux et centre urbains	Espace vert jardinier - parc et zones péri-urbaines	Espace vert extensif - zone rurales / avaloirs	Espace vert à caractère rustique, champêtre - zone agricoles / avaloirs	Terrain cultivé
Définition & objectif d'entretien	Entretien suivi très soigné - saisonnier	Entretien d'espace vert situé dans des lieux publics très fréquentés	Espace vert traditionnel Terrain de foot soigné et suivi	Espace vert de conception simple - lieux de vie ou de circulation	Espace vert à entretien modéré - aspect paysager	Entretien réduit - végétation naturelle - aspect champêtre	Terrain cultivé
Tonte	/	1 à 2x / sem (~4cm)	1x / sem (~5 cm)	2 à 3x / mois (~6cm)	/	/	Terrain cultivé
Fauche	/	/	/	/	5 à 8x / an	1 à 3x / an	Terrain cultivé
Desherbage mécanique	Suivi et très soigné 1-2 x/sem	Suivi et soigné 1-2 x/sem	Suivi et soigné 1 x/mois	Suivi et soigné 0.5 x/mois	Désherbage 4x/an	Entretien 1 à 2x / an	Terrain cultivé
Desherbage chimique	Suivi et très soigné 4 x/an	Suivi et soigné - 3 x/an	Suivi et soigné - 2 x/an	1 x / an	0.5x / an	/	Terrain cultivé
Bacs - Plantations	Suivi et très soigné 1 x/sem	Suivi et soigné 2 x/ mois	Suivi et soigné 1 x/mois	Suivi 0.25 x/mois	Désherbage 2x/an	Entretien 1 x / an	Terrain cultivé
Haies vives	/	/	/	Entretien suivi 2x / an	Entretien réduit 1x / an	Entretien Naturel < 0.5 x / 1 an	Terrain cultivé
Haies structurée	Topièrre - 1x /em	Topièrre - 2x/mois	Entretien régulier suivi 1x / mois	Entretien suivi 2x / an	/	/	Terrain cultivé
Arbres	Taille - 1x/sem	Taille - 1x/mois	Entretien régulier suivi 4x / an	Entretien suivi 2x / an	Entretien réduit 2x/an	Entretien taille douce 1x/an	Terrain cultivé
Arrosage	Fréquent 2x / sem régulier	Régulier 2x / sem selon les cas	Régulier 1 x / sem selon les cas	/	/	/	Terrain cultivé
Engrais	1x / sem	1x / mois	4x / ans	2x / ans	/	/	Terrain cultivé
Produit phyto	A spécifier selon cas	A spécifier selon cas	A spécifier selon cas	A spécifier selon cas	/	/	Terrain cultivé
Salubrité - propreté	/	Nettoyage soigné de 2 à 3 x /sem	Nettoyage et entretien 1x / sem	Entretien fréquent 1 à 2x / mois	Entretien régulier 3 à 5x / an	Entretien 1 à 2x / an	Entretien sur évaluation

Remarques: l'ensemble des paramètres du code qualité sont soumis à l'évaluation d'un agent technique avant toute intervention - fonction de la réalité de terrain

# Codifier les espaces

Offre une vue d'ensemble du rendu recherché

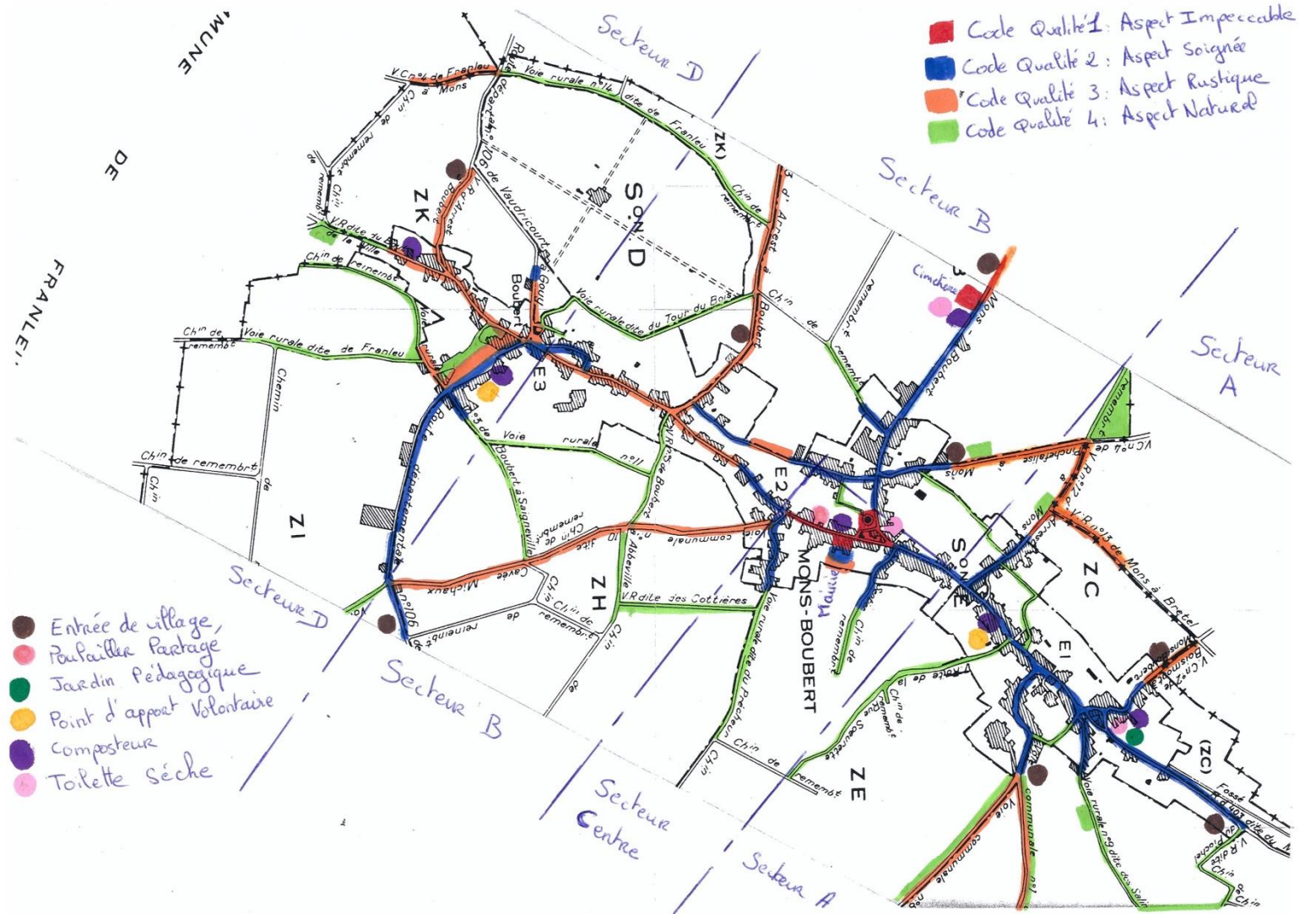
Travail partenarial entre élus  
et techniciens

Sur la base du diagnostic  
réalisé et des objectifs

globaux définis par la

Commune, pour chaque

espace est attribué un code  
qualité



Mons-  
Boubert

# Codifier les espaces

Mons-  
Boubert

code qualité impeccable

Taches	Nature des travaux	Fréquence	Matériels Matériaux	Observations
<b>HAIES</b>				
<b>Desherbage</b>	Nettoyage pied de haie	2 fois par an	gants - rotofil	
<b>Paillage</b>	Mulch ou broyat de taille	A la plantation		Les 5 premières années
<b>Taille - déblais</b>	Haies 2 -3 faces	2 fois par an	Taille haie - cisaille	Sécateur pour arbustes à grandes feuilles
<b>MASSIFS FLORAUX</b>				
<b>Préparation - Plantation</b>	Béchage	1 fois par an	Bêche - Motobineuse	Travail réalisé avant chaque nouvelle plantation
<b>Fertilisation</b>	Apport matière organique	1 fois par an	Manuel	Favoriser la vie microbienne du sol
<b>Remplacement</b>	Apport de nouveaux végétaux suite à dégradations	Délai:8 jours		
<b>Entretien</b>	Pincement,effleurage, sarclage,découpage	1 fois tous les 12 jours	Sécateur,griffe, coupe bordure	
<b>Paillage</b>	Matière d'origine végétale	1 fois par an	Chanvre - cosse de sarrasin - anas de lin	Aménagement d'une bordure si forte pente
<b>Arrosage</b>	Apport d'eau contrôlé	Une fois par semaine et à la plantation	manuel	
<b>Utilisation</b>			Annuelles, bulbes estivales, vivaces horticoles	Corepsis, geum...
<b>CHEMINEMENTS</b>				
<b>Sable</b>	Désherbage	1 fois par an au produit phytosanitaire arrêté en 2017	Pulvérisateur électrique	curatif et préventif au printemps
		Apparition des adventices	Désherbeur thermique, binette	curatif
	Sarclage, ratissage	2 fois par an	Binette - rateau	
	Gravillonnage	Ponctuellement si besoin		Nivelage
<b>gazon</b>	Tonte	Tous les 10 jours	Tondeuse rotative kit mulching - tondeuse rotative avec panier	Environ 15 à 20 tontes par an

code qualité rustique

Taches	Nature des travaux	Fréquence	Matériels Matériaux	Observations
<b>HAIES</b>				
<b>Taille - déblais</b>	Haies 2 -3 faces	1 fois par an	Taille haie - cisaille	Taille en période hivernal
<b>Desherbage</b>	Nettoyage pied de haie	1 fois par an	gants - rotofil	
<b>Paillage</b>	Mulch ou broyat de taille	A la plantation		Les 5 premières années
<b>MASSIFS FLORAUX</b>				
<b>Préparation - Plantation</b>	Béchage	1 fois par an	Bêche - Motobineuse	Travail réalisé avant chaque nouvelle plantation
<b>Fertilisation</b>	Aucun			
<b>Remplacement</b>	Aucun			
<b>Entretien</b>	Pincement,effleurage, sarclage,découpage	1 fois par mois	Sécateur,griffe, coupe bordure	Acceptation de la végétation spontanées
<b>Paillage</b>	Matière d'origine végétale	1 fois par an	Chanvre - miscanthus	Aménagement d'une bordure si forte pente
<b>Arrosage</b>	Apport d'eau contrôlé	Première année de la plantation	manuel	
<b>Utilisation</b>			vivaces classiques	Evolution de la flore spontanée
<b>CHEMINEMENTS</b>				
<b>Caillouteux</b>	Désherbage	Aucun		
	Gravillonnage	Ponctuellement si besoin		Nivelage
<b>Gazon</b>	Tonte	1 fois par mois	Tondeuse rotative kit mulching	Pas d'évacuation
<b>RAMASSAGE DES FEUILLES</b>				
	Systématique sur voirie	1 passage toute les 3 semaines	Balai mécanique, souffleur, rateau	Evacuation en déchetterie et/ou compostage

# Réaliser le planning annuel d'intervention

Permet d'étaler les interventions sur l'année et d'optimiser les moyens humains et matériels

Outil prévisionnel qui devra s'adapter selon la météo, le calendrier des activités municipales, les situations exceptionnelles

Code de gestion	Tâche	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Code 1	Plantation de vivaces												
	Plantation de bulbes												
	Rabattage des vivaces												
	Tonte												
	Rechargement en paillage												
	Désherbage manuel des massifs												
	Taille des arbres												
Taille des haies													
Code 2	Tonte												
	Rechargement en paillage												
Code 3	Tonte												
Code 4	Semi prairie fleurie												
	Fauche tardive												
	Fauche des bas cotés												
Code 5													

CAUE de l'Oise

# Tout au long de la démarche, TESTER et EVALUER

Le plan de gestion n'est pas figé et doit évoluer à partir des retours de terrain

Nécessité de prendre le temps pour assurer le suivi de la gestion engagée avec la mise en place d'indicateurs :

« Prise de température » des réactions des habitants

Suivi faune/Flore (Propage, florilèges, oiseaux des jardins), bilan financier et technique de l'entretien, ...

Permet aussi d'introduire et de tester des nouveautés

Utile aussi pour communiquer



# Tout au long de la démarche, COMMUNIQUER

La gestion différenciée n'est jamais acquise et il faut constamment justifier ce qui est fait

Il est nécessaire de partager avec les habitants mais aussi les autres opérateurs intervenant sur la commune les choix de gestion et les résultats.

Plus que communiquer, il est possible de faire participer les habitants après les avoir sensibilisés voire en les ayant formé





## CONCLUSION

**Allez, encore un petit effort !**

Difficile de faire un bilan mais globalement, depuis 30 ans, on a progressé. Mais les difficultés continuent à exister :

La gestion écologique a toujours des difficultés à s'affirmer et à s'appliquer

La formation des agents,

La perception par les habitants,

L'insuffisance de considération des espaces verts de façon générale liée au manque de culture scientifique et de l'art des jardins